

Rentrée solennelle au Tribunal judiciaire, au Tribunal de commerce et au Conseil de prud'hommes de Lisieux le 2 février 2024

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LISIEUX

AUDIENCE SOLENNELLE DE RENTRÉE - VENDREDI 2 FÉVRIER 2024



MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LISIEUX

AUDIENCE SOLENNELLE DE RENTRÉE - VENDREDI 2 FÉVRIER 2024



Mme Marie-Pierre Rolland, présidente du tribunal judiciaire de Lisieux et Mme Delphine Miennel, procureur de la République.

Vers une justice participative

La politique de juridiction adoptée tend à lancer les prémices d'une approche participative de la justice visant à rendre les justiciables acteurs de la résolution de leur litige en matière civile et de leur accompagnement judiciaire en matière pénale. Cette démarche se traduit sur le volet civil par la promotion de la politique de l'amiable à travers les différents Modes Alternatifs de Règlement des Différends (MARD). Sur le volet pénal cette recherche passe par la mise en place de mesures d'accompagnement judiciaire socialisantes pour agir sur le facteur de récidive comme l'illustre l'expérimentation d'un projet de Justice Résolutive de Problèmes expérimentée dans le ressort. Ce dispositif prévoit une prise en charge holistique des auteurs d'infraction souffrant de problématiques addictives dans le cadre d'une coopération santé-justice. Cette démarche rend le justiciable acteur de son accompagnement judiciaire pour une réponse plus individualisée. Sensibiliser les citoyens à leurs droits et devoirs en société à travers une politique d'accès au droit proactive fait également partie des enjeux de la juridiction. Une communication institutionnelle dynamique a été engagée pour donner de la visibilité aux actions partenariales entreprises par la juridiction et expliquer le fonctionnement de la Justice au grand public en vue de contribuer à l'objectif national de restaurer la confiance dans l'institution judiciaire.

RESSOURCES HUMAINES

AUDIENCE SOLENNELLE DE RENTRÉE - VENDREDI 2 FÉVRIER 2024

Le tribunal judiciaire de Lisieux est doté actuellement de 12 magistrats, dix au siège et deux au parquet. Un poste de parquetier est à pourvoir depuis un départ en 2023. Compte tenu des temps partiels, un poste de magistrat du siège est à pourvoir.

Avec l'accueil de 8 fonctionnaires en 2023, dont une directrice de greffe adjointe, la juridiction présente un effectif réel de 30 fonctionnaires contre un effectif théorique de 35. En 2024, une arrivée de greffier, compensant un départ, est prévue. La juridiction recrute également un contractuel B et un contractuel C.



Effectifs réels du ressort du TJ de Lisieux

12 magistrats (10 au siège et 2 au parquet)

30 fonctionnaires

1 magistrat à titre temporaire

2 juristes assistants

2 assistants de justice

5 agents contractuels

14 juges consulaires

9 conciliateurs (ressort de la juridiction de Lisieux)

94 médiateurs (ressort de la Cour d'Appel de Caen)

3 délégués du procureur

50 conseillers prud'hommes

